

# PROCÈS-VERBAL

## de l'Assemblée des délégués de l'automne 2021

**Date:** Mercredi, 17.11.2021 – 10h00 à 15h30

**Lieu:** Salle du théâtre municipal, Froburgstrasse 3, Olten

**Présents:** 87 délégués, 8 votes par correspondance (selon le registre des délégués), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du secrétariat, preneurs de licence journaliste et invités selon la liste des présences

**Direction:** Urs Brändli, Président de Bio Suisse

**Procès-verbal:** Diana Eggenschwiler, Gestion de la Fédération

---

### ORDRE DU JOUR

#### 1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs-trices
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 14 avril 2021
- 1.3 Finances
  - 1.3.1 Planification annuelle et budget 2022  
Information: Planification à moyen terme 2022-2026
  - 1.3.2 Motion de 50 membres individuels pour la réduction des cotisations des producteurs et des droits de licences de 10 %

#### 2 Motions

- 2.1 Décisions concernant le plan pour arrêter de tuer les poussins
- 2.2 Motion de Bio Schwyz, Bio-Ring Appenzellerland, Bioland Liechtenstein et Bio Grischun: Autorisation du spermasexing
- 2.3 Objectifs pour la formation initiale bio

#### 3 Informations

- 3.1 Biomondo - Rapport sur le démarrage, remplacement de fermebourgeon, perspectives
- 3.2 État des lieux intermédiaire de la Stratégie Climat de Bio Suisse
- 3.3 Espaces verts et de détente en milieu urbain: Options pour Bio Suisse
- 3.4 Dissolution de la task force Céréales

# 1 Points statutaires

## 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs-trices

---

Le Président Urs Brändli (UB) ouvre l'assemblée et salue les délégué-e-s et les invités présents ainsi que les personnes qui suivent l'AD via le streaming en direct.

Cédric Guillod, vice-président, adresse la parole aux participant-e-s francophones.

Balz Strasser salue les personnes présentes et celles en ligne au nom du Secrétariat et présente l'ordre du jour.

Il souhaite également la bienvenue dans la Fédération à la nouvelle organisation membre Preneurs de licences et à Timo Pekgüçer, nouveau responsable Marketing et communication. Il invite tout le monde à venir à la «Journée porte ouverte» du 24 février 2022 au secrétariat réaménagé de Bio Suisse à Bâle.

UB salue nommément Res Aebi, président du Conseil National et premier citoyen de Suisse.

Christian Galliker est élu sans opposition en tant que chef du bureau de vote. Les huit voix transmises par courrier ont été décomptées ce matin par Toni von Grünigen (CG), il appuie le bureau de vote, afin d'évaluer à chaque fois correctement la validité des voix reçues par courrier.

Sont confirmés comme scrutateurs-trices pour les six tables:

Mirjam Oesterle-Dreyer, Horacio Beltran, Konrad Meier, Jonas Lichtenberger, Simon Buchli et Laurent Vulliamy.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

87 délégué-e-s sont présents dans la salle.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum décisionnel.**

## 1.2 Procès-verbal de l'AD du 14.04.2021

---

Le procès-verbal de l'AD du 14 avril 2021 est adopté à l'unanimité. Urs Brändli remercie la rédactrice Carole Soltermann.

⇒ **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

UB demande de respecter une minute de silence en mémoire de l'ancien Président de Bio Suisse, Ernst Frischknecht, décédé il y a peu de temps.

## 1.3 Finances

---

### 1.3.1 Planification annuelle et budget 2022

#### Planification à moyen terme 2022-2026

---

Balz Strasser donne des explications sur la planification annuelle:

- **Développement de la Fédération:** remise en route de la stratégie Avanti 2025 et rapport intermédiaire, numérisation site internet, stratégie Antenne Romande, stratégie politique et Initiative contre l'élevage intensif, vente directe et formation.
- **Aspects opérationnels:** simplifier les processus dans l'administration et la comptabilité, développement de Biomondo et élaboration d'une nouvelle stratégie pour le personnel.
- **Projets stratégiques et recherche:** climat, restauration collective, espaces verts urbains et responsabilité sociale internationale
- **Qualité des produits Bourgeon:** optimisation dans les domaines agriculture, assurance qualité, international, ProBio.

- **Marchés:** Nouveau responsable à partir de décembre; développement du Key Account Management avec des preneurs de licences, task force céréales, Journée des Grandes Cultures Bio, élaboration d'un nouveau modèle de tarification pour tous les preneurs de licences pour 2024.
- **Marketing et communication:** développement de la communication numérique, nouvelle newsletter pour les OM, développement du Bourgeon, travail médiatique et campagne publicitaire.

## Budget

Monika Rytz, Comité, présente le budget 2022, lequel est marqué par l'entrée sur le marché de la Migros, ce qui se répercute sur les charges de l'assurance qualité et du marketing, car cela demande beaucoup de travail préliminaire. En résumé cela implique:

- Des réserves de fluctuation pour un montant d'un million de francs seront dissoutes en 2022 car le budget prévoit plus de dépenses que de recettes;
- Il est prévu de financer le traitement des thèmes climat, sélection, responsabilité sociale, espaces verts urbains, bien-être animal, projets de numérisations avec des provisions et des fonds;
- Le budget a été revu à la hausse pour les activités de marketing et l'assurance qualité en prévision de l'entrée sur le marché de la Migros (2 nouveaux postes plus charges);
- Il restera bien deux millions de francs sous forme de réserves et de provisions au 31.12.2022;
- Les chiffres devraient repasser dans le noir à partir de 2024.

Monika Rytz aborde quelques points du budget de manière plus détaillée:

Recettes: environ 16'5 mio. de droits de licence et d'utilisation de la marque, légère hausse des droits de licence en 2022.

Dépenses: investissement dans les projets stratégiques; augmentation du budget communication en raison de l'arrivée de la Migros, campagne faïtière Migros; les charges de personnel comprennent 92 collaborateurs pour 75 postes équivalents plein temps avec un salaire moyen de 8'500 francs, 13<sup>ème</sup> salaire y.c. pour le personnel très bien formé. Les catégories inférieures de salaire sont en comparaison plutôt supérieures au marché, les catégories plus haute plutôt inférieures.

## Planification à moyen terme 2022-26

En 2022 il y a un manque de recettes de 1,3 million, ce manque baissera ensuite grâce aux droits de licence et se transformera à partir de 2024 en un excédent de recettes de 448'000 francs. On atteindra alors un équilibre approximatif entre les recettes et les dépenses. Aucun crédit financier n'est nécessaire.

## Questions / discussion:

Markus Götsch, Bio ZH Schaffhausen, trouve que le budget pour le marketing et la communication est trop élevé et demande ce qu'il en est des dépenses de la Migros et souhaite davantage de marketing spécifiquement affecté.

Timo Pekgüçer répond que pour la Migros, l'entrée dans le marché Bourgeon est un projet stratégique dans lequel elle investit. Migros investit autant que la Coop dans le Bourgeon. Il est prévu de montrer un monde plus réel dans la publicité. Il n'est pas depuis assez longtemps chez Bio Suisse pour prendre position sur le marketing spécifiquement affecté.

UB dit que les preneurs de licences attendent un engagement de la part de Bio Suisse pour rendre le Bourgeon visible. C'est pourquoi il est judicieux d'augmenter le budget marketing malgré le déficit. L'organe de révision dit d'utiliser l'argent que nous avons et de l'investir pour le bien du Bourgeon.

Thomas Herwig dit que 5,7 mio. est, en comparaison, un très petit budget marketing. Il souligne que l'argent a toujours été très bien utilisé jusqu'à présent.

Marion Bollmann (BOL) répond à une question de Sepp Sennhauser sur les articles pour la vente directe et le soutien aux activités locales des OM qui figure dans le PV de l'AD du printemps passé. Il y a beaucoup d'investissements dans la vente directe comme Biomondo et dans un nouveau poste (Michèle Hürner). C'est pour cela qu'il a été renoncé à des soutiens supplémentaires.

Sepp Sennhauser, Bio Ostschweiz, demande comment se déroule le processus de licence avec la Migros et quels sont les délais. Balz Strasser explique que l'échéancier se modifie régulièrement et qu'une budgétisation à la moitié 2021 est difficile. Les premiers produits avec le Bourgeon arriveront début 2022. Les frais de lancement sont repoussés, les recettes aussi. Le budget serait différent aujourd'hui. Sepp Sennhauser demande ce qu'il en est de la participation des propriétaires au réaménagement du secrétariat et des effets sur le loyer. BOL répond qu'il y a un engagement oral du propriétaire pour une participation, le loyer est déjà bas.

Monika Sommer, BBB, demande si des producteurs-trices sont impliqués concernant la focalisation sur la stratégie, les marchés et l'objectif de vendre davantage de produits. BST répond que les stratégies ne sont jamais faites sans les GS et la branche. L'objectif est de garder un équilibre. En collaboration avec la branche, UB veut renforcer la demande du marché de manière que le plus de producteurs-trices possible puissent démarrer la reconversion.

Peter Mürner, BBB, demande les raisons pour lesquelles le département de l'agriculture a été réduit de 20 % alors qu'il est important.

Dieter Peltzer, Bio Suisse, explique que des problèmes de ressources sont apparus en raison de maladies, démissions etc. mais qu'on est en voie de les résoudre. La baisse de 20 % est aussi liée au fait que certains projets de développement de l'agriculture ont migrés dans le département Projets stratégiques.

### **1.3.2 Motion de Res Bärtschi et de 50 membres individuels pour la réduction des cotisations des producteurs et des droits de licence de 10 %**

---

#### **Intervention de Res Bärtschi:**

Combien d'argent rend Bio Suisse heureuse?

Res Bärtschi souligne que dans le cas d'une croissance du chiffre d'affaires des produits bio, comme on l'a connu le printemps passé, les dépenses opérationnelles devraient diminuer proportionnellement, mais c'est le contraire.

Il aborde les arguments du Comité dans les documents de l'AD et rétorque qu'il ne voit pas de risque pour Avanti 25 ni pour le développement de la Fédération, parce que la stratégie a été relativisée par le covid et l'entrée de la Migros. De trop grands investissements dans les TI sont un puits sans fond. La coopération dans certains domaines est plus judicieuse que de tout faire seul (p. ex. stratégie climatique, banque de données). Il espère que la baisse des droits de licence anime les grands distributeurs à réduire leur marge sur les produits bio.

Il plaide en faveur d'une plus grande proximité de la Fédération avec la base et d'une reconsidération de la politique de distribution.

#### **Motion d'amendement de Schweizer Bergheimat: Baisse des cotisations des producteurs-trices de 10 %**

##### **Intervention de Jonas Lichtenberger:**

Il rejoint les propos de l'orateur précédent et complète que Bio Suisse fait déjà beaucoup pour les preneurs de licence.

##### **Arguments du Comité**

Monika Rytz explique la position du Comité et montre ce qu'une réduction de 10 % impliquerait. Au niveau des droits de licence cela signifierait une baisse de 9 centimes pour les preneurs de licences, ce qui n'aurait aucune importance pour discuter des marges. Il faudrait économiser au niveau recherche et formation, les projets stratégiques seraient ralentis.

Il se pose une question stratégique de base: Comment Bio Suisse veut-elle se financer à l'avenir?

Jusqu'en 2024, il est prévu d'élaborer un nouveau modèle de tarification et un nouveau processus stratégique doit se dérouler en 2023 et 2024. Ce sera le bon moment pour chercher les réponses.

Si la motion est acceptée, il faudrait voter le budget modifié en décembre en ligne.

#### **Le Comité recommande aux délégué-e-s de refuser les deux motions.**

### **Discussion:**

Thomas Herwig, Bio Jura: «Avec 10% de réduction, nous parlons de 1,5 mio. de francs. Voulons-nous faire avancer les projets lancés et la numérisation, avons-nous besoin d'indépendance et de liberté? Cela doit être financé.» Mot-clé numérisation – il plaide pour notre propre banque de données et l'indépendance, ce qui a un coût. Il rejette les motions et suggère de mener cette discussion en 2024.

Bruno Wermuth, BBB, dit que le mouvement bio grandit, il y a beaucoup de nouvelles reconversions, de nouvelles exigences pour tous. Il ne comprend pas comment il peut avoir un déficit de 1,25 mio. si on s'attend à 5 mio. de recettes supplémentaires. Il n'est pas d'accord. La Migros a déclenché un changement. Il craint que sur le long terme Migros et Coop passent des accords par derrière.

Ruedi Voegele, Bio ZH/SH, soulève que les processus stratégiques chez Bio Suisse ont toujours été bien élaborés, sans pression. Il est favorable à l'adoption du budget et pense que le signal pour de nouvelles stratégies de recettes a été entendu.

Christian Bosshard, Bio Grischun, dit que les investissements pour l'avenir sont un défi. Pour lui, une baisse des droits de licence sans pression extérieure équivaut à de la négligence. Il trouve que la motion de Bergheimat donne un mauvais signal, c'est un peu pingre envers les preneurs de licences de ne baisser que les cotisations des producteurs-trices.

Peter Lendi, OM Preneurs de licence, dit que les avis divergeaient à l'interne mais qu'il y a des thèmes plus importants à discuter. Bio Suisse a besoin de moyens financiers pour être visible, c'est pourquoi l'OM Preneurs de licence a décidé de s'abstenir. Il pense personnellement que Bio Suisse a besoin de moyens financiers pour le marketing pour ne pas parler qu'avec la voix de la Coop ou de la Migros.

Ruedi Berli, Bio Genève, veut une organisation de producteurs-trices forte et pas un affaiblissement. Il plaide pour un refus.

Res Bärtschi souligne qu'il souhaite améliorer les choses, que certains aspects ne se déroulent pas bien chez Bio Suisse. Il veut donner l'impulsion pour les améliorer. Il est déjà content que certains chiffres soient devenus transparents grâce à lui.

### **Le Comité recommande aux délégué-e-s de refuser les deux motions.**

#### **Départager la motion Bärtschi et la motion Bergheimat:**

Premier vote: égalité pour chaque motion; nouveau vote, décision du président en cas de nouvelle égalité

- ? Qui accepte la motion Bärtschi de réduire de 10 % les cotisations des producteurs-trices et les droits de licence? ☞ **{28}**
- ? Qui accepte la motion d'amendement de Bergheimat de baisser de 10% les cotisations des producteurs-trices? ☞ **{39}**
- ? Abstention ☞ **{pas décompté}**

⇒ **La motion de Bergheimat l'emporte et le vote final portera sur cet objet.**

#### **Vote final:**

##### **Qui accepte la motion de Bergheimat?**

- ? Oui ☞ **{19}**
- ? Non ☞ **{65}**
- ? Abstention ☞ **{pas décompté}**

#### **Vote sur le point 1.3.1**

Adoption de la planification annuelle et du budget 2022

### **Le Comité recommande aux délégué-e-s d'adopter la planification annuelle et le budget 2022.**

## Qui accepte la planification annuelle et le budget 2022 conformément à la motion du Comité?

- ? Oui ☞ {69}
- ? Non ☞ {19}
- ? Abstention ☞ {pas décompté}

⇒ **Le budget et la planification annuelle 2022 sont acceptés.**

UB remercie au nom du Comité pour la confiance accordée.

## 2 Motions

### 2.1 Décisions concernant le plan pour arrêter de tuer les poussins

Sepp Bircher introduit la problématique de l'abattage des poussins. Personne ne voulait minimiser la productivité de la poule. On a longtemps espéré avoir une solution in ovo applicable en bio qui n'existe toujours pas à ce jour. C'est pourquoi il devient urgent d'agir, car la pression des consommateurs-trices augmente aussi.

Adrian Schlageter explique la motion plus en détail, il souligne qu'il est nécessaire d'avoir une solution commune pour toute la branche.

Points clés: Le Comité souhaite une solution suisse acceptée par la branche. Il prévoit l'arrêt en 2025 et dit non à in ovo, parce que la technologie ne correspond pas à Bio Suisse et qu'elle ne résout pas le problème éthique.

Il s'ensuit qu'il faut élever les poussins mâles et s'éloigner de la poule à haute performance vers une poule à deux fins, l'engraissement des frères coqs sera également autorisé.

Les modifications suivantes (modifications soulignées / biffées) dans les principes du Cahier des charges (chapitre 4.3 et chapitre 5.5) sont soumises au vote:

#### Texte dans les principes

##### 4.3 Sélection

(...) L'insémination artificielle est autorisée. Toutes les autres formes de reproduction artificielle, assistée ou influencée (o. ex. transferts d'embryons, spermasexing, clonage, sélection in ovo) sont cependant interdites.

##### 5.5 Volailles

(...) Lors du choix des races ou des lignées, il faut préférer des types à deux fins et des lignes ou races adaptées à l'agriculture biologique. Il faut viser une longue durée de vie des animaux.

Chaque poussin doit être élevé (délai transitoire jusqu'au 31.12.2025). L'identification du sexe dans l'œuf n'est pas autorisée comme méthode de sélection. (...)

Motion variante alternative avec autorisation de la méthode in ovo (alternative en italique)

#### Texte dans les principes de l'alternative

##### 5.5 Volaille

(...) Lors du choix des races ou des lignées, il faut préférer des types à deux fins et des lignes ou races adaptées à l'agriculture biologique. Il faut viser une longue durée de vie des animaux.

Chaque poussin doit être élevé (délai transitoire jusqu'au 31.12.2025). L'identification du sexe dans l'œuf est autorisée comme méthode de sélection jusqu'au 7ème jour d'incubation. (...)

## **Motion complémentaire de Guido Flammer au nom de Bio Fribourg, Bio Neuchâtel et Bio Vaud:**

Guido Flammer explique:

La décision d'arrêter de tuer les poussins est salvée. Afin de pouvoir arrêter plus vite, il propose d'autoriser dès maintenant la méthode in ovo Seleggt (après le 7<sup>ème</sup> jour) jusqu'en 2025. À partir de 2026, les méthodes in ovo ne seront autorisées qu'avant le 7<sup>ème</sup> jour. Si à cette date cela ne devait pas encore être possible, il faudrait procéder à un nouvel état des lieux. Il ne voit en soi pas de problème éthique avec in ovo et ne voit pas les avantages d'élever les frères coqs, il est opposé aux poules à deux fins en raison de leur besoin accru en fourrage.

### **Discussion:**

UB relève que personne n'investira dans la sélection des poules à deux fins ou dans la recherche si la méthode in ovo est autorisée.

Peter Von Gunten, BBB, dit que la poule à deux fins pond moins d'œufs et qu'ils sont plus légers. Il craint que les consommateurs-trices n'acceptent pas un prix plus élevé pour des œufs plus petits. La performance des poules à deux fins baisse à 70 % après une année. La viande des frères coqs est bien développée au niveau des cuisses mais peu à la poitrine, cela ne satisfait pas les engraisseurs. C'est en ordre pour des petites quantités mais à 700'000 bêtes par an cela devient compliqué. Il ne veut pas stopper in ovo, mais voit le problème du 9<sup>ème</sup> jour. Il espère toutefois qu'il y aura rapidement une nouvelle méthode de sexage sur le marché.

Markus Schütz, président du GI Œuf bio, dit qu'il n'existe pas de solution in ovo bio compatible. Divers projets sont déjà en cours dans des fermes. Lui-même fait des expériences avec l'engraissement des jeunes coqs. Ces projets seraient menacés si on attendait une solution in ovo et qu'on investissait plus dans la sélection.

Thomas Herwig ajoute que la recherche dans le domaine de la génétique nécessite de nombreuses années. Il ne veut pas une exportation du problème et plaide également en faveur d'une solution suisse.

### **Vote:**

#### **Qui accepte la motion de Bio Fribourg, Bio Neuchâtel et Bio Vaud?**

- ? Oui ☞ **{pas décompté}**
- ? Non ☞ **{forte majorité}**
- ? Abstention ☞ **{pas décompté}**

⇒ **La motion d'autoriser dès maintenant la méthode in ovo est refusée.**

#### **Qui accepte la proposition du Comité (interdiction d'in ovo) et de modifier les chapitres 4.3 et 5.5 de la Partie II du Cahier des charges selon la motion du Comité?**

- ? Oui ☞ **{nette majorité}**
- ? Non ☞ **{nette minorité}**
- ? Abstention ☞ **{pas décompté}**

⇒ **La motion du Comité est adoptée à une nette majorité.**

UB exprime sa reconnaissance pour la confiance exprimée. Il est soulagé qu'une décision ait enfin été prise.

## 2.2 Motion de Bio Schwyz, Bio-Ring Appenzellerland, Bio Liechtenstein et Bio Grischun: Autorisation du spermasexing

---

### Intervention de Paul Ebnöther, Bio Schwyz:

Paul plaide en faveur du spermasexing en évoquant les arguments suivants:

Le progrès de sélection s'accélère, la rentabilité est améliorée. Les veaux mâles de races laitières ont peu de valeur sur le marché, ce qui est mauvais du point de vue éthique, on renonce à faire intervenir le vétérinaire pour des raisons de coûts.

Il y a moins de vêlages difficiles avec les races à deux fins, il arrive que des hormones soient utilisées pour induire le vêlage. Les pays voisins acceptent le sperme sexé en agriculture biologique.

Il explique la motion d'amendement de n'autoriser l'utilisation de sperme sexé que s'il vient de taureaux dont le but d'élevage correspond aux besoins des fermes bio (par exemple taureaux avec la Feuille de trèfle).

Il voit, en cas d'acceptation de la motion, davantage de bien-être chez les veaux, des vaches en meilleure santé, des veaux de plus grande valeur.

### Position du Comité:

UB dit que le Comité recommande aux délégué-e-s de refuser la motion.

Il souhaite continuer sur la voie des races à deux fins qui existent déjà et ne souhaite pas de sélection unilatérale.

### Discussion:

Christoph Widmer, Bio Luzern, contredit les explications de Paul Ebnöther. Il produit du lait bio et considère cela comme une histoire à succès. Il pense qu'on ne peut vendre du lait qu'avec une histoire.

Au niveau de la sélection, il veut miser sur une race à deux fins: moins de frais de vétérinaire, pas de vêlage difficile. Il a parfois recours à la monte naturelle et veut respecter des valeurs. Il plaide pour un refus de la motion.

David Perreten, BBB, soulève que dans le Cahier des charges il est écrit de préférer autant que possible la monte naturelle. Il ne veut donc pas favoriser le spermasexing.

Koni Meier, Bioring Appenzellerland, ne voit pas de marché bio en Appenzell pour les races à deux fins. Les bœufs de pâturage bio ont besoin de croisements F1, il souhaite renforcer cela. Il plaide pour la motion.

Markus Götsch, Bio ZH und SH, conseille de refuser la motion. Il ne souhaite pas perdre de vue la globalité au niveau de la sélection. Il veut réduire les vêlages difficiles par la sélection.

Jonas Lichtenberg, Schweizer Bergheimat, refuse clairement la motion et dépose spontanément un contre-projet qui est directement soumis au vote:

### Qui accepte le contre-projet de Jonas Lichtenberg, Schweizer Bergheimat, de n'autoriser dorénavant plus que la monte naturelle?

? Oui ☞ {7}

? Non ☞ {forte majorité}

? Abstention ☞ {pas décompté}

Il est ensuite procédé au vote sur la motion d'autoriser le sperme sexé que le Comité recommande de refuser:

### Qui accepte la motion d'amendement de Bio Schwyz, Bio-Ring Appenzellerland, Bio Liechtenstein et Bio Grischun sur l'utilisation de sperme sexé?

? Oui ☞ {28}

? Non ☞ {66}

? Abstention ☞ {pas décompté}

⇒ **La motion est refusée.**

## Grand Prix Bio

Après le repas de midi se déroule la cérémonie de remise du Grand Prix Bio. Cette année, le projet gagnant est l'IG bioZugerland, une plateforme régionale de vente de produits des producteurs-trices Bourgeon. Le prix est remis par la présidente du jury Madeleine Kaufmann à Peter Waltenspühl et Thomas Pfister.

### 2.3 Objectifs pour la formation initiale bio

---

Karine Contat (KC, Comité, explique brièvement la motion d'amendement qui a été envoyée.

Le document des objectifs pour la formation initiale bio a été complété avec la phrase suivante:

«Pour les professions agricoles spéciales, le concept de formation peut s'éloigner des présents objectifs.»

Il y a une année, l'OrTra s'est décidée, dans le cadre de la révision de la formation initiale agricole, pour le modèle 3+1: Il est possible d'obtenir un CFC après 3 ou 4 ans. Les deux premières années servent de base et sont enseignées en commun sous le terme «agriculture durable». La 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> année sont organisées sous forme modulaire avec des orientations. L'objectif est de pouvoir enseigner l'agriculture biologique à ce moment.

KC passe au document sur les objectifs de la formation initiale bio pour 2030. Le document a été en consultation chez les OM en 2019 et a ensuite été adapté.

Elle soulève quelques objectifs importants:

Propres orientations pour l'agriculture biologique, formation initiale modulaire sur quatre ans, l'agriculture biologique constitue la base de la formation initiale, le concept de formation peut s'éloigner pour les professions agricoles spéciales.

Actuellement, l'agriculture bio n'a pas assez de poids dans les supports d'enseignement et n'est pas assez visible. Il serait judicieux d'avoir des plateformes d'échanges des connaissances pratiques, les OM peuvent s'impliquer dans la formation professionnelle.

#### **Discussion, question:**

Frank Siffert, Bio Vaud, demande de préciser le terme «agriculture durable». KC répond que pour le moment le contenu de ces deux années n'est pas encore défini. C'est maintenant qu'ils vont être développés. Il y aura des ateliers pour en définir les contenus.

Frank demande comment on peut se faire entendre actuellement. Ne pourrait-on pas p. ex. menacer de développer notre propre école d'agriculture? KC dit que des suggestions en ce sens ont déjà été faites. Bio Vaud souhaite être régulièrement informé. Ils ont déjà obtenu beaucoup, ils ont du poids dans leur canton. Il suggère d'organiser une rencontre intercantonale.

UB relève que pour avoir plus d'influence, il est maintenant important d'avoir un vote positif.

Andreas Bracher (AB), BBB, plaide pour une formation bio forte. L'avis dominant à l'USP est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des classes bio séparées et elle ne veut pas une orientation agriculture biologique. AB demande à partir de la 3<sup>ème</sup> année une orientation spécifique pour l'agriculture biologique qui se penche sur le principe de globalité de l'agriculture bio. La pratique dans des fermes bio est importante. Il se pose la question si une intégration de notre mode d'agriculture a sa place dans une formation conventionnelle. Il défend un oui pour l'agriculture bio et pour la formation bio.

Romain Beuret, Bio Jura, dit qu'on doit se faire entendre mais il voit un risque stratégique: il faut former des généralistes qui connaissent tous les domaines. Autrement, les futurs agriculteurs-trices risquent de ne pas trouver de travail. Une formation large et diversifiée qui unit tout le monde. Il ne faut pas limiter l'horizon de formation, cela constituerait un risque pour la profession d'agriculteur-trice. L'ensemble de l'agriculture doit se développer. Il faudrait intégrer l'agriculture bio partout dans la formation. KC répond que les conventionnels ne sont pas encore assez avancés pour tout intégrer. Nous ne serions plus visibles si nous cédions maintenant. Dans une formation intégrée il n'y aurait probablement pas assez de bio.

**Le Comité recommande aux délégué-e-s d'adopter le document «Objectifs pour la formation initiale bio 2030».**

**Qui accepte le document «Objectifs pour la formation initiale bio 2030» selon la motion du Comité?**

- ? Oui ☞ {unanimité}
- ? Non ☞ {pas d'opposition}
- ? Abstention ☞ {pas d'abstention}

⇒ **Le document «Objectifs pour la formation initiale bio 2030» est adopté à l'unanimité.**

Le Comité se réjouit de ce résultat clair.

## 3 Informations

### 3.1 Biomondo – Rapport sur le démarrage, remplacement de fermebourgeon, perspectives

Oliver Gaede, responsable de projet TI, présente la progression de la plateforme Biomondo qui est un outil de vente directe.

Où se situe Biomondo actuellement?

Chiffres d'utilisation: 4000 visites par semaine, 900 profils de ferme

La Suisse romande et le Tessin ont encore du potentiel.

3 domaines et groupes-cibles:

- Agriculture et production: anciennement la bourse bio, pour les producteurs-trices – en ligne
- Saveurs et loisirs: pour les consommateurs-trices – en construction, publicité à partir de décembre 2021  
2<sup>ème</sup> étape: directement placer les produits dans le panier et payer
- Restauration, transformation et commerce (B2B) pour les client-e-s commerciaux – prévu pour avril 2022

Appel aux productrices et aux producteurs:

Créez votre profil et téléchargez des photos, faites de la propagande bouche à oreille.

Nous recherchons des testeurs-euses pour la plateforme B2B!

Et nous attendons vos retours ([info@biomondo.ch](mailto:info@biomondo.ch))

### 3.2 État des lieux intermédiaire de la Stratégie Climat de Bio Suisse

Sepp Bircher explique que l'agriculture est d'une part affectée et d'autre part responsable. Nous devons agir. Un positionnement est important pour le Bourgeon. Des affirmations claires sont requises.

Corinne Wälti, responsable du projet Climat, donne un aperçu du sujet:

Que pouvons-nous atteindre en tant que Fédération, comment pouvons-nous nous soutenir mutuellement?

Le Conseil mondial du climat déclare que nous sommes en pleine crise.

Qu'est-ce que cela signifie? Les scénarios sans efforts pour protéger le climat impliqueraient une augmentation de la température de 4,5 degrés, des périodes de sécheresse en été et moins de pluie.

En tant que Fédération, nous pouvons activement œuvrer, avec un objectif climatique ambitieux, pour une agriculture bio climatiquement neutre en 2040. Cela nous permet d'avoir une meilleure capacité de planification, de communication et d'orientation.

Le FiBL étudie actuellement, dans le cadre d'une étude préliminaire, les différentes possibilités.

Conclusion de l'atelier «Journée Climat» à Bienne en juin 21: L'objectif ne doit pas être formulé au niveau de la ferme individuelle mais pour l'ensemble de la Fédération.

Quelles sont les prochaines étapes?

- Proposer un objectif à l'AD du printemps 2022;
- Ancrer comme principe dans le Cahier des charges;
- Développer une stratégie avec des champs d'action (p. ex. réduire les émissions, stocker du carbone, encourager l'innovation et la recherche);
- Se mettre en réseau avec des partenaires.

Corinne demande d'en discuter avec elle et d'en parler dans les OM.

#### **Retours / questions:**

Martin Roth, Commission du savoir, demande s'il y a des idées pour les preneurs de licences concernant l'introduction dans la Partie I du Cahier des charges. CW répond que des discussions sont en cours mais ce point n'est pas encore clarifié. Toutefois les partenariats tout au long de la chaîne de création de valeur sont importants. Nous ne pouvons y arriver tout seul.

Thomas Pfister, Bio Zug, demande où nous nous situons (par rapport à 2040). CW répond qu'il est difficile de mesurer cela, ce chiffre est en cours d'estimation.

Thomas Herwig souhaite qu'on devienne concret. La coopération avec toutes les parties prenantes est centrale.

### **3.3 Espaces verts et de détente urbains: options pour Bio Suisse**

---

UB demande qu'elle est la place du Bourgeon en ville? La majorité des consommateurs-trices vivent en ville.

Thomas Pliska remplace Léa Sommer et développe:

VilleVerte Suisse a pris contact avec Bio Suisse concernant le thème des surfaces vertes bio (parcs, terrains de sport, plates-bandes fleuries) et recherche une collaboration. Le Comité a salué cette démarche et l'a poussée en avant.

Les questions suivantes se posent:

Est-ce que Bio Suisse doit s'engager dans ce domaine et si oui sous quelle forme? Quelle stratégie Bio Suisse doit-elle poursuivre à l'avenir en matière de certification bio des espaces verts et de détente?

Nous voudrions:

- mettre à profit les potentiels de VilleVerte (coopération);
- viser une appellation avec le Bourgeon (clarifier la communication);
- discuter de la forme de contrat (nouvelle forme de contrat, pas un contrat de production).

Un sondage réalisé par un institut d'étude du marché a montré que 95 % des gens connaissent le Bourgeon, 85 % sont favorables à son utilisation en ville.

En 2017, la commune de Lancy a reconverti tous ses espaces verts en bio. Cela a conduit à un essor de reconversion des entreprises horticoles et des pépinières. Cinq autres villes romandes ont suivi l'exemple.

Prochaines étapes:

- Décision de l'AD au printemps 2022
- Appel à parler de la thématique dans les OM et à mener des discussions larges.

### **3.4 Dissolution de la task force Céréales**

---

Milo Stoeklin, Comité, informe sur le rapport final de la task force Céréales.

Contexte: particularité du marché des céréales; malgré une forte demande, la pression exercée sur les producteurs-trices a augmenté.

C'est pour cette raison qu'une task force a été créée dont les objectifs étaient les suivants:

Compréhension du marché, vérifier les instruments de marché, processus de négociation des prix, optimisation du GS Grandes cultures.

Divers acteurs ont participé à la task force.

**Résultats:**

Compréhension approfondie des mécanismes de prix  
Prise en compte de nouveaux points de vue (producteurs-trices, interview d'acteurs de la branche)  
Séparation du Groupe spécialisé / plus petite délégation de négociation  
Création d'un nouveau département Marché au secrétariat  
Recherche de nouveaux membres pour la GS

**Défis:**

Négociation des prix 2022, compréhension différenciée du marché par les producteurs-trices, définition des rôles et de la collaboration futurs dans le Groupe spécialisé

**Communication actuelle du Comité**

Urs Brändli informe que le Comité a décidé de recommander de voter oui à l'initiative contre l'élevage intensif. Nous ne cherchons pas un grand engagement.

**Adieu à Jürg Schenkel**

Et pour clore l'Assemblée, un éloge est fait à Jürg Schenkel, responsable Marketing de longue date chez Bio Suisse.

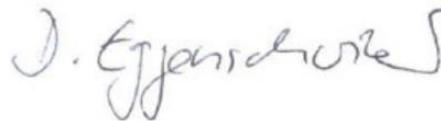
UB remercie tout le monde pour leur attention et invite à un apéro commun et ensuite à la fête du jubilé des 40 ans de Bio Suisse.

---

Bâle, le 17.11. 2021



Urs Brändli  
Président de Bio Suisse



Diana Eggenschwiler  
Pour le procès-verbal